
Procès-verbal de la réunion
tenue le 10 décembre 2019, à compter de 17 h 15
salle Montcalm-Champlain, Hôtel Travelodge Québec

Présences : 133
(Découvreurs : 59)
(Navigateurs : 74)

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
 2. Nomination de la présidence d'assemblée
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 5 novembre 2019
 5. Comité de statuts et règlements : vote électronique
 6. Dossiers de la présidence
 7. Dossiers secrétariat et trésorerie
 8. Comités
 9. Information
 10. Autres sujets
 11. Parole aux vice-présidences
-

1. **Mot de bienvenue**

Martin Hogue souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents. Il annonce d'abord que l'invalidité de Jocelyn Noël se poursuit jusqu'au 3 janvier 2020. Il présente ensuite Brigitte Bilodeau, vice-présidente de la FSE, qui viendra présenter des points dans le dossier de la mobilisation. D'ailleurs, des bannières à l'effigie de la CSQ avec les personnages *pop art*, seront distribuées pour chaque école lors du prochain conseil des déléguées et délégués (28 janvier 2020).

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE François Caron agisse comme président d'assemblée pour la présente réunion. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeuse : Annie Lambert

-Adoptée à l'unanimité-

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel rédigé. »

Proposeur : Yvan Girouard
Appuyeuse : Sylvie Perreault (Découvreurs)

-Adoptée à l'unanimité-

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 5 novembre 2019**

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue le 5 novembre 2019 soit adopté tel que modifié :

5. **Dossiers de la présidence**

a) **Retour CGN des 9 et 10 octobre 2019 / 2 Bords du fleuve**

À la fin du paragraphe, changer *3 % la deuxième année et 3 % la deuxième année* par *3 % la deuxième année et 3 % la troisième année.* »

Proposeur : Serge Bilodeau
Appuyeur : Pierre-Yves Grenier

-Adoptée à l'unanimité-

5. **Comité des statuts et règlements : vote électronique**

Sylvie Perreault présente le fruit des discussions tenues lors de la rencontre du comité des statuts et règlements du 22 novembre 2019. Elle insiste sur les réflexions qui ont été faites afin de comparer le vote conventionnel au vote électronique. Le comité des statuts et règlements et le conseil d'administration recommandent de conserver le vote électronique uniquement pour les élections au CE et au CA. Comme les déléguées et délégués reçoivent ce soir l'analyse faite par le comité des statuts et règlements, il est convenu de seulement leur présenter le point sans qu'ils prennent une décision. Ils pourront ainsi consulter les enseignantes et enseignants de leur école sur le vote électronique avant de prendre officiellement position le 28 janvier 2020, lors du prochain conseil des déléguées et délégués. (Annexe I)

La décision suivante est donc reportée au 28 janvier 2020 :

« QUE le conseil des déléguées et délégués conserve le vote électronique pour les élections au conseil d'administration et au comité exécutif, et rejette le vote électronique pour les autres compétences appartenant à l'assemblée générale. »

6. **Dossiers de la présidence**

a) **Retour CF des 4, 5 et 6 décembre 2019**

Martin Hogue résume les points présentés au Conseil fédéral des 4, 5 et 6 décembre 2019. Au sujet des négociations, le dépôt patronal se fera le 12 décembre 2019 pour l'intersectoriel et le 17 décembre pour le sectoriel. Certaines actions proposées dans le

plan de mobilisation ne passent pas du tout auprès des membres en général, entre autres, pour des considérations environnementales. La campagne de visibilité est toutefois déjà en cours et c'est le 16 janvier 2020 que les t-shirts pourront commencer à être portés. D'ailleurs, Martin Hogue précise que les dernières commandes de t-shirts devraient être livrées avant les fêtes. Bonne nouvelle : l'entente avec Pierre Hébert (*Prof, ma fierté!*) est renouvelée. Il est même prêt à être actif pendant la période des négociations. Parmi les autres sujets traités, notons la mise à jour du référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante et du plan de valorisation de la profession enseignante à la formation professionnelle, ainsi que la dénonciation du projet de loi 40 en commission parlementaire. (Annexe II)

b) Retour consultation Plan de mobilisation, paniers 3 et 4

Martin Hogue dépose les résultats de la consultation pour les paniers 3 et 4 du plan de mobilisation. En somme, la plupart des suggestions du panier 3 (commandos locaux) sont approuvées par une majorité, mais les résultats du panier 4 (perturbations légères) montrent une résistance de la part des enseignants. À noter qu'il restera à sonder les membres sur les propositions du panier 5 lorsque les négociations seront plus avancées.

Brigitte Bilodeau explique comment le plan de mobilisation s'est construit pour en arriver au résultat actuel. L'objectif était d'avoir un modèle décentralisé afin que les syndicats puissent conserver une certaine autonomie locale dans leurs choix d'actions. Elle explique également les différentes propositions du panier 5, considérées comme des actions plus lourdes. Plusieurs éléments en lien avec la tâche font partie de ce panier : message de réponse automatique disant que les enseignantes et enseignants ne répondent pas aux courriels entre 16 h et 8 h, journées pédagogiques uniquement constituées de TNP, etc. Ces actions devraient être mises en place en avril ou en mai. Brigitte Bilodeau termine en précisant que le comité d'action mobilisation réfléchit présentement à des moyens de faire la grève autrement. Différentes vérifications juridiques sont nécessaires avant d'en arriver à des suggestions plus officielles. (Annexe III)

c) Détermination du nombre de membres du CE libérés à temps plein

Conformément aux statuts et règlements, à l'exception de la personne à la présidence du Syndicat, il faut déterminer le nombre de membres du comité exécutif libérés à temps plein.

« QUE le conseil des déléguées et délégués libère à temps plein la personne qui occupera le poste à la vice-présidence du secteur des Découvreurs, et ce, durant toute la durée de son mandat. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeuse : Maryse Lagueux

-Adoptée à l'unanimité-

d) Formation RREGOP 101

Dépôt. (Annexe IV)

e) **Info négo # 1 et CSQ en mouvement**

Dépôt.

7. **Dossiers secrétariat et trésorerie**

a) **Rappel fête de Noël : 17 décembre 2019**

Manon Castonguay rappelle simplement aux déléguées et délégués inscrits que la fête de Noël aura lieu le mardi 17 décembre 2019, à compter de 17 h, au bar *Le Marshall*.

b) **Prévisions budgétaires 2019-2020**

Manon Castonguay présente les prévisions budgétaires 2019-2020 tout en faisant référence au bilan au 31 août 2019. Elle explique plus précisément certains postes. Pour les revenus de cotisations, après différents calculs basés sur les 5 premières périodes de paie et les années précédentes, un revenu de 3 150 000 \$ est attribué à ce poste. Toujours dans les revenus, le poste 4500 (Efficom publicité), qui comprend principalement les commandites pour la production de l'agenda *Ma planif!*, est questionné : le temps investi dans ce projet nécessitera une réflexion à savoir si ce sera reconduit tel quel ou non.

Pour les dépenses, certains postes sont revus à la hausse, dont les frais juridiques vu le bilan de l'an dernier. Parmi les comités, le EAV/EVB est augmenté à 10 000 \$ en raison d'un projet de 5 000 \$ financé par l'Alliance Engagement Jeunesse. Le comité des finances passe de 1 000 \$ à 3 000 \$, puisque les frais associés au nouveau comité d'analyse des besoins et ressources y seront imputés. Notons également que puisque 2019-2020 sera marqué par la négociation nationale, quelques postes budgétaires se trouvent plus élevés que d'habitude, comme l'action/mobilisation et les frais associés au Conseil fédéral et au Conseil général des négociations.

Une précision importante est faite au poste 5710 (Congés pour affaires syndicales). La prévision est de 505 000 \$, ce qui est plus élevé qu'à l'habitude. Ce montant s'explique par le fait que le syndicat est présentement à la charge de cinq salaires de libérés au lieu de quatre. Puisque les assurances ne paient que 52 semaines d'invalidité, il a été convenu, après validation juridique, que le SEDR-CSQ assume le salaire de Jocelyn Noël, et ce, depuis la fin octobre. Certains membres s'interrogent sur le contrat d'assurance des libérés. Martin Hogue explique que les différents syndicats affiliés et les conseillers de la CSQ sont tous liés par le même contrat collectif, qui paie 100 % du salaire les 52 premières semaines d'invalidité, puis plus rien la deuxième année. Une réflexion est présentement en cours afin d'effectuer des modifications au contrat d'assurance.

Au final, les prévisions budgétaires pour 2019-2020 présentent un déficit de 17 790,37\$.

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte le projet de prévisions budgétaires 2019-2020 tel que présenté. » (Annexe V)

Proposeuse : Sandra Vachon-Roseberry

Appuyeuse : Maryse Lagueux

-Adoptée à majorité-

c) **Complément aux prévisions budgétaires 2019-2020**

Manon Castonguay explique le complément aux prévisions budgétaires 2019-2020. Au sujet des compensations des déléguées et délégués, une modification a été apportée au secteur des Découvreurs afin de respecter la nouvelle entente locale. Pour l'allocation versée aux membres du conseil d'administration, le montant sera le même que l'an dernier et sera majoré en fonction des augmentations salariales qui seront adoptées dans l'entente nationale à venir. Finalement, un virement interfonds de 10 000 \$ sera fait du FGA au fonds de réserve pour le Congrès CSQ de 2021.

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte le complément aux prévisions budgétaires 2019-2020 traitant de :

- la Compensation liée à la présence aux réunions du conseil des déléguées et délégués et aux formations en lien avec la fonction de déléguée ou délégué en 2019-2020,
- l'allocation versée aux membres du conseil d'administration; tel que présenté;
- le virement interfonds pour le Congrès de la CSQ de 2021. »
(Annexe VI)

Proposeuse : Maryse Lagueur
Appuyeur : Patrick Auger

-Adoptée à majorité-

8. **Comités**

-Jeunes

Invitation Accueil des nouvelles et nouveaux

Dépôt. (Annexe VII)

-EAV/Sociopolitique

Martin Hogue fait un très bref retour sur le dernier réseau d'action sociopolitique.

-Diversité humaine

Aucun point traité.

9. **Information**

Aucun point traité.

10. **Autres sujets**

Aucun point traité.

11. Parole aux vice-présidences

Secteur des Navigateurs

Eric Couture fait une mise à jour au sujet du système de dépannage. Il informe les déléguées et délégués qu'ils n'ont plus à replacer le temps à leur horaire lorsqu'ils font une période de dépannage au moment où ils avaient du TC : la commission scolaire prend toutefois pour acquis que le travail qui était prévu à ce moment-là sera fait. Pour ce qui est des récréations 20 minutes, une lettre de la direction générale a été envoyée aujourd'hui à tous les enseignants. Il y est précisé que la commission scolaire conservera les deux récréations de 20 minutes, battements non inclus, pour l'an prochain. Toutefois, elle souhaite revoir l'horaire afin d'éviter de commencer l'école 10 minutes plus tôt comme cette année : la possibilité de raccourcir l'heure du diner est évoquée. Des discussions sur le sujet se poursuivront entre la commission scolaire et le syndicat.

Levée de l'assemblée à 19 h 57.

MARTIN HOGUE,
Président par intérim

MANON CASTONGUAY,
Secrétaire-trésorière par intérim